



CHANGEMENT D'HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

P.6

LECTURE DE COMPTEUR D'EAU

P.6

LES JOURNÉES DE LA CULTURE

P.12

BRUNCH PAROISSIAL ANNUEL

P.18

CONTENU

Conseil municipal	2
Avis publics	3
Vie municipale	4
Informations sur les services	6
Développement durable	10
Histoire et patrimoine	11
Bibliothèque	12
Loisirs et culture	13
Vie communautaire	16
Calendrier de septembre	20



PROGRAMMATION D'ACTIVITÉS AUTOMNALES

Page 14-15



BONNE RENTRÉE À TOUS!



CAMP OURAGAN 2025 EN IMAGES

Page 13

À la mairie

MAIRE



Mario St-Pierre
450 772-5574



DISTRICT 1



Geneviève Hébert
450 772-0806

DISTRICT 2



Laurence Bousquet
579 489-5485

DISTRICT 3



Jean Pinard
450 772-5427

DISTRICT 4



Sylvie Guévin
450 774-0698

DISTRICT 5



Luc Darsigny
450 772-6683

DISTRICT 6



Photos des membres - Crédit: Patric Roger

Hôtel de ville



SERVICE D'URBANISME

En télétravail les mardis, jeudis et vendredis
En présentiel les lundis et mercredis
selon l'horaire de bureau
Appelez au 450 772-2488 poste 0

Édifices municipaux

Centre sportif et culturel

50, avenue Garneau
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Téléphone : 450 772-2488



Pavillon des loisirs

165, rue Lacasse
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Téléphone : 450 772-2488



Bibliothèque

65-A, avenue Saint-François
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Téléphone : 450 772-2332

HORAIRE

HORAIRE RÉGULIER À PARTIR DU 2 SEPTEMBRE

Mardi, mercredi, jeudi:
de 11 h 30 à 16 h 30
de 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi de 9h30 à 11h30
Samedi de 10h à 14h



Services municipaux

Dominique St-Pierre	Directrice générale et trésorière d.st-pierre@vilvest-pie.ca	772-2488	poste 226
Eric Sergerie	Assistant-trésorier comptabilite@vilvest-pie.ca	772-2488	poste 229
Annick Lafontaine	Greffière greffe@vilvest-pie.ca	772-2788	poste 230
Sophie Boilard	Inspectrice en bâtiment et environnement urbanisme@vilvest-pie.ca	772-2488	poste 223
Robert Choquette	Directeur des Travaux publics r.choquette@vilvest-pie.ca	772-2488	poste 224
Julie Nicolas	Directrice des loisirs et des communications loisirs@vilvest-pie.ca	772-2488	poste 236
Jean-Yves Bergeron	Coordonnateur en Loisirs coordo.loisirs@vilvest-pie.ca	772-2488	poste 227
Martine Garon	Responsable de la bibliothèque biblio@vilvest-pie.ca	772-2332	
Sylvain Daigneault	Directeur du Service sécurité incendie s.daigneault@vilvest-pie.ca	772-2488	
Yves Demers	Premiers répondants y.demers@vilvest-pie.ca	772-2488	
Alexandria Boucher	Préventionniste prevention@vilvest-pie.ca	772-2488	poste 252

Si vous avez des questions ou des commentaires à adresser aux conseillers municipaux, il est possible de le faire en faisant parvenir un courriel à l'adresse suivante : elus@vilvest-pie.ca

Coordonnées:

Hôtel de ville:

77, rue Saint-Pierre, Saint-Pie (Qc) J0H 1W0
Téléphone: 450 772-2488
Télécopieur: 450 772-2233
Courriel: st-pie@vilvest-pie.ca
Site internet: www.vilvest-pie.ca

HEURE D'OUVERTURE:

Hôtel de ville:

Lundi au jeudi: 8 h 30 à 16 h 30
(Fermé de 12 h 30 à 13 h)
Vendredi: 8 h à 13 h

Service de voirie

Lundi au vendredi: Horaire variable
(Fermé de 12 h à 13 h)

Urgence voirie et aqueduc

1 888 792-7179

SPA de Drummond: 1 855 472-5700



PROMULGATION RÈGLEMENT # 289

Décrétant des travaux de fermeture de fossés sur le rang du Bas-de-la-Rivière, décrétant des dépenses n'excédant pas 328 050 \$ à même le fonds général et décrétant le renflouement du fonds général par le secteur compris entre les numéros civiques 324 et 462

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que le conseil municipal a adopté, le 2 juillet 2025, le **règlement numéro 289** décrétant des travaux de fermeture de fossés sur le rang du Bas-de-la-Rivière, décrétant des dépenses n'excédant pas 328 050 \$ à même le fonds général et décrétant le renflouement du fonds général par le secteur compris entre les numéros civiques 324 et 462.

Ce règlement entre en vigueur selon les dispositions de la Loi et toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal, au 77 rue Saint-Pierre à Saint-Pie, aux heures habituelles d'ouverture ou sur le site Internet de la Ville.

Donné à Saint-Pie, ce 4 août 2025.

Annick Lafontaine, Greffière

PROMULGATION Règlement # 250-2025

modifiant le règlement 250 décrétant une délégation de pouvoirs de la part du conseil municipal aux directeurs et responsables de services

1. AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, que le conseil municipal a adopté le 5 août 2025 le règlement mentionné en titre.
2. Le but visé par le règlement numéro 250-2025 est d'ajouter une délégation de pouvoirs au directeur général adjoint du Service des travaux publics.
3. Ce règlement entre en vigueur conformément aux dispositions de la Loi.
4. Toute personne intéressée peut s'adresser au bureau municipal, aux heures d'ouverture habituelles, pour en obtenir une copie imprimée ou le consulter sur le site internet de la Ville.

Donné à Saint-Pie, ce 20 août 2025

Annick Lafontaine, Greffière

Entrée en vigueur – Règlements numéros 171-2025, 172-2025, 173-2025

1. AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, que le conseil municipal a adopté, le 5 août 2025, les règlements mentionnés en titre.
2. Le but visé par le règlement numéro 171-2025 est de définir les dispositions et les modalités en lien avec l'enlèvement des résidus domestiques.
3. Le but visé par le règlement numéro 172-2025 est de définir les dispositions et les modalités en lien avec la collecte sélective des matières recyclables.

4. Le but visé par le règlement numéro 173-2025 est de définir les dispositions et les modalités en lien avec l'enlèvement des matières organiques.
5. Ces règlements entrent en vigueur conformément aux dispositions de la Loi, mais n'ont effet qu'à compter du 1er janvier 2026.
6. Toute personne intéressée peut s'adresser au bureau municipal, aux heures d'ouverture habituelles, pour en obtenir une copie imprimée ou les consulter sur le site internet de la Ville.

Donné à Saint-Pie, ce 20 août 2025.

Annick Lafontaine, Greffière

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LA DEMANDE SUIVANTE SOUMISE DANS LE CADRE DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) :

- Demande visant à permettre l'aménagement d'un local commercial destiné à la restauration rapide sur une partie du lot situé au 2079, rang de la Rivière Sud

Avis est donné de ce qui suit :

1. Adoption du premier projet de résolution

Lors de la séance du conseil municipal tenue le 5 août 2025, celui-ci a adopté un premier projet de résolution ayant pour effet de permettre l'aménagement d'un local commercial destiné à la restauration rapide sur une partie du lot situé au 2079, rang de la Rivière Sud.

Cette demande nécessite l'autorisation du conseil municipal en vertu du règlement sur les PPCMOI puisque, selon le zonage en vigueur, l'usage « restaurant » n'est pas permis dans la zone concernée (zone 129). La demande est également susceptible d'approbation référendaire conformément aux dispositions prévues à cet effet à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

2. Assemblée publique de consultation

Conformément à l'article 123 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une assemblée publique de consultation aura lieu le **mardi 2 septembre 2025 à 18 h 45 à la salle du conseil municipal située au 77, rue Saint-Pierre, à Saint-Pie**. Au cours de l'assemblée publique, on expliquera les projets de règlement et on entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

3. Consultation du premier projet de résolution

Le premier projet de résolution autorisant la demande est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 77, rue Saint-Pierre, à Saint-Pie, durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance ainsi que sur le site internet de la municipalité, sous l'onglet *Avis publics et projets de règlements*. Les personnes intéressées peuvent également appeler au numéro (450) 772-2488, poste 223 pour toute question ou information supplémentaire sur le projet de règlement.

DONNÉ à Saint-Pie, ce 20 août 2025

Annick Lafontaine, Greffière



VIE MUNICIPALE

AVIS

Les versions intégrales des procès-verbaux et des règlements sont disponibles sur le site internet ou en version imprimée au bureau municipal pour toute personne qui en fera la demande auprès du secrétariat. Veuillez noter que les versions officielles sont détenues à l'hôtel de ville. Aucun frais de reproduction ou de poste ne sera exigé au demandeur.

PROCÈS-VERBAL

de la séance extraordinaire du 28 juillet 2025 à 19h.

DÉPÔT DU CERTIFICAT DU RÈGLEMENT 289 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE FERMETURE DE FOSSÉS SUR LE RANG DU BAS-DE-LA-RIVIÈRE, DÉCRÉTANT DES DÉPENSES N'EXCÉDANT PAS 328 050 \$ À MÊME LE FONDS GÉNÉRAL ET DÉCRÉTANT LE RENFLOUEMENT DU FONDS

Le certificat préparé par la greffière à la suite de la procédure d'enregistrement tenue le 28 juillet 2025 pour le règlement d'emprunt 289 est déposé aux archives.

INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT - ENTÉRINER L'EMBAUCHE

Le conseil entérine l'embauche de M. Jimmy Lessard à titre d'inspecteur en bâtiment et en environnement et la directrice générale et le maire sont autorisés à signer le contrat de travail de M. Jimmy Lessard.

SERVICES INFORMATIQUES - OCTROI DU CONTRAT

Le conseil octroi le contrat à la compagnie MicroAge-DIL pour la mise en place des services informatiques, selon l'offre de services reçue le 25 juin 2025. À cette fin, la Ville de Saint-Pie signe un contrat avec MicroAge-DIL, le tout sujet aux ajustements nécessaires, le cas échéant et madame Dominique St-Pierre, directrice générale, ou monsieur François Daudelin, directeur du Service des travaux publics, est autorisé à signer ce contrat avec MicroAge-DIL et est autorisé à transmettre tout document ou effectuer toute formalité découlant du contrat à intervenir ou pour donner suite à la présente résolution.

PÉRIODE DE QUESTIONS ET LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19h05.

PROCÈS-VERBAL

de la séance ordinaire du mardi 5 août 2025 à 19h.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 août 2025 est adopté en retirant le point 9.5. Conception et construction d'un toit sur la patinoire - autoriser le paiement du décompte progressif # 8.

MODIFICATION DU CONTRAT DE TRAVAIL DE L'INSPECTRICE EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

Le conseil autorise la modification du contrat de travail de l'inspectrice en bâtiment et en environnement et autorise le maire et la directrice générale à signer l'addenda.

SERVICE DES PREMIERS RÉPONDANTS - EMBAUCHE

Le conseil autorise l'embauche de M. Tristan Létourneau à titre de premier répondant.

PREMIER RÉPONDANT/POMPIER - EMBAUCHE

Le conseil autorise l'embauche de M. Jérémy Boisvert à titre de premier

répondant/pompier à compter du 25 août 2025 à l'échelon 2 et autorise le maire et la directrice générale, ou leurs substituts respectifs, à signer le contrat de travail de monsieur Jérémy Boisvert. L'embauche est assujettie à une période de probation de six mois.

SERVICE DES PREMIERS RÉPONDANTS - DÉMISSION

Le conseil accuse réception de la lettre de démission de M. Raymond Nadeau à titre de premier répondant et le remercie pour ses 15 années de loyaux services.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - 138, RUE CHARRON

Le conseil entérine la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et accorde la demande de dérogation mineure pour l'agrandissement de la résidence dont la marge avant serait de $\pm 6,78$ mètres au lieu de la norme de 7,62 mètres.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - 109, AVENUE SAINT-FRANÇOIS

Le conseil entérine la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et accorde la demande de dérogation mineure visant à permettre la création de deux lots d'une largeur de $\pm 13,75$ mètres au lieu de la norme de 15 mètres, sous réserve du retrait préalable de la piscine creusée.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - LOT 2 970 985, RUE NOTRE-DAME

Le conseil entérine la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et accorde la demande de dérogation mineure visant à permettre la construction d'une résidence dont la marge avant serait de ± 4 mètres au lieu de la norme de 7,62 mètres.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - 510, RANG DU BAS-DE-LA-RIVIÈRE

Le conseil entérine la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et accorde la demande de dérogation mineure visant à reconstruire la résidence à $\pm 1,5$ mètre de la ligne avant avec un agrandissement dont la marge avant serait de $\pm 4,54$ mètres au lieu de la norme de 7,62 mètres.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - 750, RANG DU BAS-DE-LA-RIVIÈRE

Le conseil accorde la demande de dérogation mineure visant à agrandir la résidence actuelle à une marge 0, à la condition que toutes les modifications respectent la réglementation.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - 499, RUE DES RUISSEAUX

Le conseil entérine la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et accorde la demande de dérogation mineure visant la construction d'un bâtiment accessoire en cours avant latérale sous les conditions suivantes : aucun empiètement en façade de la résidence et l'obligation d'obtenir l'accord du propriétaire du 503, rue des Ruisseaux, sous signature.

RÉSOLUTION APPUYANT LA DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ) VISANT À PERMETTRE AU PROPRIÉTAIRE DU LOT 2 971 972 DE VENDRE DES VÉHICULES AUTOMOBILES

Le conseil appuie favorablement la demande d'autorisation déposée à la CPTAQ visant à permettre au propriétaire du lot 2 971 972 de vendre des véhicules automobiles.

PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION AUTORISANT UNE DEMANDE VISANT À PERMETTRE L'AMÉNAGEMENT D'UN LOCAL COMMERCIAL DESTINÉ À LA



RESTAURATION RAPIDE SUR UNE PARTIE DU LOT SITUÉ AU 2079, RANG DE LA RIVIÈRE SUD

Le conseil adopte un premier projet de résolution ayant pour effet d'autoriser la demande soumise dans le cadre du règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) afin de permettre l'aménagement d'un local commercial destiné à la restauration rapide sur une partie du lot situé au 2079, rang de la Rivière Sud et une assemblée de consultation sera tenue le mardi, 2 septembre 2025, à 18h45 à la salle du conseil municipal, située au 77, rue Saint-Pierre, afin d'expliquer le projet et entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 171-2025 CONCERNANT L'ENLÈVEMENT DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ

L'objet du règlement vise à définir les dispositions et les modalités en lien avec l'enlèvement des résidus domestiques.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 172-2025 CONCERNANT LA COLLECTE SÉLECTIVE DES MATIÈRES RECYCLABLES DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ

L'objet du règlement vise à définir les dispositions et les modalités en lien avec la collecte sélective des matières recyclables.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 173-2025 CONCERNANT L'ENLÈVEMENT DES MATIÈRES ORGANIQUES DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ

L'objet du règlement vise à définir les dispositions et les modalités en lien avec l'enlèvement des matières organiques.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 250-2025 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 250 DÉCRÉTANT UNE DÉLÉGATION DE POUVOIRS DE LA PART DU CONSEIL MUNICIPAL AUX DIRECTEURS ET RESPONSABLES DE SERVICES

L'objet de ce règlement vise à ajouter une délégation de pouvoirs au directeur adjoint du Service des travaux publics.

AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 267-2025 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 267 RELATIF AUX CONDITIONS DE TRAVAIL DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET DU SERVICE DES PREMIERS RÉPONDANTS

AVIS DE MOTION est donné par Laurence Bousquet qu'à une assemblée subséquente le règlement numéro 267-2025 sera présenté pour adoption. Cette même conseillère dépose le projet de règlement numéro 267-2025. L'objet de ce règlement est de retirer les informations qui concernent la garde interne à la suite de l'adoption du contrat de travail des employés en garde interne. Les modifications apportées aux contrats de travail des employés sont toujours adoptées par résolution du conseil.

RÉSOLUTION MODIFIANT LES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT AU FONDS GÉNÉRAL NUMÉROS 252, 262 ET 289 - TAXES DE SECTEUR - AJOUT D'UNE CLAUSE DE PAIEMENT COMPTANT

Il est résolu de modifier le règlement numéro 252 décrétant des travaux de prolongement de l'aqueduc sur le rang d'Émileville, pour le secteur compris entre le 1423 et le 1433, rang d'Émileville, le règlement numéro 262 décrétant des travaux de fermeture de fossés sur le rang du Bas-de-la-Rivière, pour le secteur compris entre la rue de la Présentation et la route Michon et le règlement numéro 289 décrétant des travaux de fermeture de fossés sur le rang du Bas-de-la-Rivière, pour le secteur compris entre les numéros civiques 324 et 462, en ajoutant une clause de paiement comptant à la fin de l'article 6 de chaque règlement.

TRAVAUX SUR LE RANG DU BAS-DE-LA-RIVIÈRE, PHASE II - AUTORISER LE PAIEMENT DU DÉCOMPTÉ PROGRESSIF # 1

Le conseil autorise le paiement du décompte progressif # 1 concernant

les travaux de la phase II sur le rang du Bas-de-la-Rivière à la compagnie Bertrand Ostiguy inc. pour un montant de 934 016,29 \$, incluant toutes les taxes et une retenue de 90 262,74 \$.

LOT 2 972 791 - OPÉRATION CADASTRALE ET ACTE NOTARIÉ - OCTROI DES MANDATS

Le conseil octroie le mandat à Bruno Ravenelle, arpenteur-géomètre, pour la préparation des plans de cadastre, selon son offre de service du 5 août 2025, pour un montant de 1 190 \$, plus taxes, octroie le mandat à Me Félix Mathieu, notaire, pour la préparation de l'acte notarié, pour l'acquisition de gré à gré par la Ville de Saint-Pie d'une partie du lot 2 972 791, pour un montant de 1 750 \$, taxes incluses et autorise madame Annick Lafontaine à signer tous les documents en lien avec ce dossier, et ce, pour et au nom de la Ville de Saint-Pie.

FÊTE NATIONALE 2026 - CONFIRMATION DE LA DATE DE LA TENUE DE L'ÉVÉNEMENT ET AUTORISATION DE RÉSERVATION DES FOURNISSEURS

Le conseil entérine la proposition du comité organisateur afin que les activités de la Fête nationale soient tenues le samedi 20 juin 2026 et autorise la réservation des fournisseurs en tenant compte du budget.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DE L'APPEL DE PROJETS - PROGRAMME DE SUBVENTION EN SOUTIEN AUX POLITIQUES FAMILIALES - SIGNATURE - AUTORISATION

Le conseil autorise Julie Nicolas, directrice du Service des loisirs ou, en son absence, Dominique St-Pierre, directrice générale, à signer au nom de la Ville de Saint-Pie tous les documents relatifs à la demande d'aide financière présentée en 2025-2026 dans le cadre du Programme et, si cette demande est acceptée par le Ministère, la convention d'aide financière dans le cadre du Programme et confirme que Geneviève Hébert est l'élue responsable des questions familiales.

LOCATION DE SALLE POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS - AUTORISATION

Le conseil autorise le Service des loisirs à finaliser une entente avec le Joli-Site aux fins de location de salle pour les activités offertes par la Ville et autorise la directrice du Service des loisirs à signer tout document en lien avec ce dossier, pour et au nom de la Ville de Saint-Pie.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DE L'APPEL DE PROJETS - PROGRAMME D'AMÉLIORATION ET DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES (PRACIM) - CONSTRUCTION D'UN CENTRE COMMUNAUTAIRE - SIGNATURE - AUTORISATION

Le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière, la Ville de Saint-Pie a pris connaissance du guide du PRACIM et s'engage à respecter toutes les conditions qui s'appliquent à elle, la Ville de Saint-Pie s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles à celui-ci ainsi que les coûts d'exploitation continue et d'entretien du bâtiment subventionné et la Ville de Saint-Pie confirme, si elle obtient une aide financière pour son projet, qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au PRACIM associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts.

CONCEPTION ET CONSTRUCTION D'UN TOIT SUR LA PATINOIRE - AUTORISER LE PAIEMENT DU DÉCOMPTÉ PROGRESSIF # 8

ITEM RETIRÉ

ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UNE ENTRAIDE MUTUELLE ET DE RÉPONSE AUTOMATIQUE POUR LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT - AUTORISATION DE SIGNATURE

Le conseil adopte l'Entente intermunicipale relative à l'établissement d'une entraide mutuelle et de réponse automatique pour la protection



VIE MUNICIPALE

contre l'incendie entre la Ville de Saint-Pie et la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot et autorise le maire Mario St-Pierre et Annick Lafontaine à signer les documents afférents, pour et au nom de la Ville de Saint-Pie.

ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'AN 3 RELATIF AU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

Le conseil accepte le dépôt du Rapport d'activités de l'an 3 relatif au Schéma de couverture de risques et autorise sa transmission à la MRC des Maskoutains, conformément à l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie.

SALAIRES ET COMPTES PRÉSENTÉS

Le conseil approuve et entérine les dépenses et les paiements des comptes présentés et des salaires : comptes présentés 1 702 593.38 \$, remboursements d'emprunts déboursés 38 603.55 \$, salaires 361 980.85 \$

CENTRE DE LA FAMILLE ST-PIE - DEMANDE DE RECONNAISSANCE À LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC AUX FINS D'EXEMPTION DE TAXES - AVIS DU CONSEIL

Le conseil déclare à la Commission municipale du Québec l'opinion favorable du conseil de la Ville de Saint-Pie relativement à la demande d'exemption de taxes du Centre de la Famille St-Pie.

DOCUMENTS DÉPOSÉS

Procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme (CCU) du 24 juillet 2025 et Bilan de la stratégie municipale d'économie d'eau potable pour l'année 2024

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19h56.



INFORMATIONS SUR LES SERVICES



INFO FLASH

- Veuillez prendre note que les **bureaux municipaux seront fermés le lundi 1^{er} septembre** en raison de la fête du Travail.
- Le 5^e versement de taxes municipales doit être payé **au plus tard le 21 août prochain.**

L'HORAIRE RÉGULIER DE LA BIBLIOTHÈQUE REPREND MARDI, LE 2 SEPTEMBRE.

Voici les heures d'ouverture en vigueur à partir de la fête du Travail jusqu'à la fête nationale :

MARDI, MERCREDI ET JEUDI

de 11 h 30 à 16 h 30 et de 18 h 30 à 20 h 30

VENDREDI de 9h30 à 11h30

SAMEDI de 10h à 14h

LECTURE DU COMPTEUR D'EAU



Un formulaire concernant votre lecture de compteur d'eau vous parviendra par la poste au courant des prochaines semaines. Nous demandons à chaque propriétaire de compteur d'eau de bien vouloir le compléter et nous le retourner.

***** ATTENTION :
POUR CEUX QUI ONT UN LECTEUR À DISTANCE,
ILS NE RECEVRONT PAS CE DOCUMENT *****

FIERTÉ DE SAINT-PIE

Les citoyens sont invités à écrire au sujet d'une personne, une équipe qui a fait un « bon » coup dernièrement, quelqu'un qui vous rend fier/e! Cela peut être un jeune athlète, un employé, tout comme un bénévole qui se surpasse depuis des années ou qui s'implique auprès de sa communauté. La personne/équipe en question doit être native de Saint-Pie, sans nécessairement y habiter actuellement. Écrivez-nous au st-pie@villemst-pie.ca pour nous partager votre FIERTÉ DE SAINT-PIE!

FIERTÉ DE SAINT-PIE !



BRANCHES D'ARBRES ET HAIES QUI EMPIÈTENT SUR LES TROTTOIRS

On peut remarquer qu'à certains endroits les trottoirs sont partiellement obstrués par une haie, réduisant ainsi l'espace pour la circulation des piétons.

Il est important que l'entretien de vos plantations s'effectue en évitant que celles-ci n'empiètent d'aucune façon sur le trottoir municipal.

Également, assurez-vous qu'il y ait un dégagement d'au moins 8 pieds de hauteur sur toute la largeur du trottoir entre celui-ci et le début des branches de vos arbres.

Si votre propriété est située à une intersection, faites en sorte que vos plantations ne nuisent en aucun cas à la visibilité des piétons et des automobilistes.

Aidez-nous à rendre notre ville plus sécuritaire!



COLLECTE DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX



LE 6 SEPTEMBRE 2025

de 8 h 30 à 16 h 30

Stade L.-P. Gaucher

au 900, rue Turcot, à Saint-Hyacinthe

LE 13 SEPTEMBRE 2025

de 13 h à 16 h 30

Centre Sportif

au 1505, 3^e Avenue, Acton Vale

Exemples de RDD acceptés

- Adhésifs, décapants et détachants;
- Ampoules fluocompactes et fluorescents;
- Antigels et lave-vitres;
- Batteries d'automobile;
- Bonbonnes de propane;
- Cires et polis à chaussures;
- Combustibles, essence, huiles usées et filtres;
- Engrais et pesticides;
- Médicaments et poisons;
- Peintures, préservatifs pour le bois, vernis et solvants;
- Piles rechargeables ou non et détecteurs de fumée;
- Produits d'entretien de piscine/spa;
- Produits de nettoyage ou de récurage et javellisant;
- Produits en aérosols.

LES APPAREILS ÉLECTRIQUES, ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES SONT ÉGALEMENT ACCEPTÉS À LA COLLECTE.

Exemples d'appareils électriques, électroniques ou informatiques acceptés :

- Téléviseurs, magnétoscopes et cassettes;
- Ordinateurs, écrans et imprimantes;
- Système de son et disques compacts.



INFORMATIONS SUR LES SERVICES



LA RAGE, C'EST MORTEL.



Signalez-nous la présence d'animaux suspects!

Depuis décembre 2024, plusieurs cas de rage du raton laveur ont été découverts en Estrie et en Montérégie. Le risque de présence de rage chez les animaux sauvages est donc très élevé dans ces régions.

Contribuez à la lutte contre la rage du raton laveur en **signalant la présence de tout raton laveur, mouffette ou renard** trouvé mort ou qui semble malade, paralysé, désorienté ou anormalement agressif.

La rage est une maladie incurable et mortelle qui peut se transmettre d'un animal infecté à l'humain. La surveillance de cette maladie est essentielle pour identifier le territoire affecté et permettre la réalisation d'opérations de vaccination adaptées à la situation.

- Signalez la présence d'animaux suspects en toute saison au 1 877 346-6763, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30,
- ou en tout temps au Québec.ca/rageduratonlaveur.

Votre gouvernement

Québec



UN RISQUE POUR VOUS... ET POUR VOS ANIMAUX DE COMPAGNIE

Vous pouvez contracter la rage par la morsure d'un animal infecté ou par un contact de sa salive avec une plaie ou une muqueuse (yeux, nez, bouche).



Communiquez avec Info-Santé

- À la suite d'une morsure, d'une griffure ou d'un contact avec la salive d'un animal inconnu, nettoyez la plaie, même si elle est en apparence mineure, avec de l'eau et du savon pendant 10 à 15 minutes.
- Communiquez rapidement avec Info-Santé 811 afin d'obtenir le suivi médical adéquat. Une vaccination après l'exposition pourrait être indiquée pour prévenir la maladie.

Redoublez de prudence

Un animal peut être porteur de la rage et développer des symptômes plusieurs semaines, voire des mois, après avoir été infecté. Même si un animal a l'air en santé, il pourrait transmettre la rage.

- N'approchez jamais d'un animal inconnu, même s'il semble orphelin ou qu'il a l'air inoffensif. Informez les enfants de l'importance de respecter cette consigne.
- Évitez de déplacer des animaux importuns ou qui semblent orphelins, car vous pourriez propager la rage dans d'autres territoires.
- Pour ne pas attirer d'animaux sauvages sur votre terrain :
 - Gardez les poubelles extérieures hors de leur portée;
 - Évitez de nourrir les animaux domestiques à l'extérieur;
 - Fermez les endroits où les ratons et les mouffettes pourraient s'installer, par exemple par un grillage métallique sous les balcons ou les cabanons.

Consultez un médecin vétérinaire pour :

- Faire vacciner vos chiens ou vos chats contre la rage et maintenir leur vaccination à jour;
- Déterminer s'il est pertinent de faire vacciner vos autres animaux qui vont à l'extérieur (par exemple, les animaux d'élevage);
- Évaluer le risque de transmission de la rage si votre animal a été en contact avec un animal sauvage ou s'il présente lui-même des signes suspects de rage.

Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs

Québec

Pour en connaître
davantage sur la rage,
consultez le site
Québec.ca/
rageduratonlaveur.



ENTRETIEN DES ROUTES APPARTENANT À UN TIERS

Transports
et Mobilité durable
Québec

La Ville de Saint-Pie reçoit régulièrement des demandes d'entretien et/ou de réparation à effectuer sur la **route 235** ainsi que sur le **chemin de Saint-Dominique**.

► Ce qu'il faut savoir :

Ces deux routes sont sous la juridiction du ministère du Transport du Québec. La Ville de Saint-Pie n'a donc **aucun droit** sur celles-ci même si elles sont situées sur son territoire.

► À qui s'adresser pour faire une demande?

Toute demande en lien avec ces deux routes doit absolument et directement être faite au ministère du Transport du Québec.

► Quelles sont les coordonnées téléphoniques ou Internet?

Pour contacter le Ministère par **téléphone**, il suffit de composer le 5-1-1 et de choisir l'option 2.

Pour faire une **demande en ligne**, il faut consulter la page suivante : transports.gouv.qc.ca/fr/nous-joindre/pages/nous-joindre.aspx. Par la suite, il faudra choisir le formulaire approprié et le remplir en ligne.

Nous comptons sur la collaboration de chacun pour adresser les demandes aux bons endroits!

BRÛLAGE DE REBUTS, EST-CE LA BONNE SOLUTION?

Chaque printemps, c'est en moyenne **144 incendies de forêt** qui sont causés accidentellement par des résidents au Québec. Le brûlage des rebuts est une des principales causes de feux de forêt.

- Les flammes peuvent rapidement se propager aux zones boisées et causer des incendies de grande envergure. Les **CONSÉQUENCES** peuvent être désastreuses, tant pour les écosystèmes naturels que pour les communautés avoisinantes.
- Avant de faire un feu de brûlage, il faut s'assurer que *ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)* n'a pas décrété d'**INTERDICTION DE FAIRE DES FEUX À CIEL OUVERT**. Pour le vérifier, consultez les restrictions en vigueur sur le site web de la SOPFEU.
- Il est également important de consulter la **RÉGLEMENTATION MUNICIPALE**. Une municipalité peut en effet restreindre la possibilité de faire des feux sur son territoire, et ce même sans qu'une interdiction de faire des feux à ciel ouvert soit décrétée par le MRNF. Un permis de brûlage peut même être exigé dans certaines circonstances.
- Il existe d'autres **ALTERNATIVES ÉCOLOGIQUES** et sécuritaires pour disposer des rebuts :

Chaque année,
75 INCENDIES DE FORÊT
sont causés par des
BRÛLAGE DE REBUTS

IL EXISTE DES ALTERNATIVES

Compostage
Collecte des résidus verts
Écocentre

SOPFEU
ENSEMBLE, PROTÉGEONS LA FORÊT!

☑ Compostage

☑ Collecte des résidus verts

☑ Écocentre



CONSOMMATION D'EAU

Ce mois-ci, on s'intéresse à la consommation d'eau résidentielle. Le printemps et l'été sont des mois où l'usage extérieur peut représenter jusqu'à 50% de la consommation résidentielle totale³ ce qui offre de belles opportunités d'économie d'eau. De plus, dans certains cas, les réserves d'eau des municipalités ou de votre puits résidentiel ne peuvent suffire à la demande. L'effort combiné des citoyens pourrait permettre d'éviter de subir des restrictions de l'utilisation imposées par la Ville ou de manquer d'eau dans votre puits.

Il y a aussi un avantage financier à réduire sa consommation d'eau pour ceux qui utilisent l'eau de l'aqueduc. Par exemple, à Saint-Pie, le coût combiné du traitement de l'eau potable et de l'eau usé est facturé annuellement sur le compte de taxes.

Voici donc quelques trucs simples inspirés de différentes sources¹²³ pour économiser l'eau à l'extérieur cet été :

- Balayer son asphalte et attendre que la pluie nettoie la poussière restante au lieu de la laver avec un jet d'eau.
- Réduire la fréquence des lavages de l'auto.
- Opter pour une piscine plus petite, réduire l'évaporation d'eau à l'aide d'une toile solaire et ne pas remplir à plus de 20 cm du bord pour réduire les pertes par éclaboussures.
- Limiter la fréquence et la durée des lavages par refoulement (backwash) de votre piscine, une à deux minutes devraient suffire (le temps que l'eau devienne claire). Augmenter le niveau d'eau de 1 centimètre pour une piscine de 18 pieds de diamètre nécessite 236 litres d'eau et pour une piscine de 24 pieds, cela nécessite 420 litres d'eau.
- Utiliser un gazon à faible entretien (éviter la variété kentucky blue grass) et conserver un gazon plus long (6-8 cm ou plus).
- Aérer le sol chaque année et limiter les surfaces imperméables (asphalte et pavé) pour faciliter la pénétration de l'eau.
- Arroser le matin ou le soir pour éviter une évaporation rapide.
- Mettre du paillis (par exemple des feuilles déchiquetées) sur les plates-bandes pour conserver l'humidité et, lorsque possible, utiliser des tuyaux goutte à goutte plutôt qu'un gicleur pour l'arrosage.

Finalement, un très bon truc est de récupérer l'eau de pluie. Ceci offre de multiples avantages dont fournir une eau de qualité pour plusieurs usages extérieurs, réduire l'érosion des terrains et réduire la pression sur le réseau d'égouts pluviaux. Pour plus d'information et d'autres trucs, visitez les sites internet de nos sources énumérées ci-dessous.

¹<https://www.caaquebec.com/fr/a-la-maison/conseils/capsules-conseils/conseil/show/sujet/utilisation-de-leau-en-ete-maison-ecoleau>

²<https://www.ecohabitation.com/guides/2557/recuperation-de-leau-de-pluie/>

³<https://www.ecohabitation.com/guides/2910/reduction-de-la-consommation-deau/>



NOS DÉPUTÉS PROVINCIAUX DEPUIS LA CONFÉDÉRATION DE 1867 ⁽¹⁾ (avant l'ère Johnson)

Au provincial, Saint-Pie fit partie dès 1867 de la circonscription de Bagot. Établi en 1855, ce comté existera jusqu'en 1982 mais Saint-Pie en fut détachée en 1972 pour joindre le nouveau comté d'Iberville. Quels en furent ses députés :

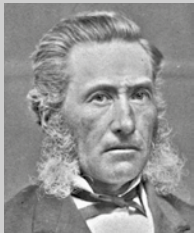


1. Pierre-Samuel Gendron [1828 — 1889] : Né à Saint-Hyacinthe, paroisse Notre-Dame. Secrétaire du comté de Bagot du 1855 à 1873. Élu député conservateur à l'Assemblée législative en 1867 puis réélu en 1871, puis par acclamation, en 1875. Résigna son siège le 12 juin 1876. Décédé 11 juin 1869 à Saint-Hyacinthe.

2. Flavien Dupont [1847 — 1898] : Né à Saint-Simon, neveu du député démissionnaire. Secrétaire-trésorier de la Société d'agriculture et de colonisation du comté de Bagot. Élu député conservateur à l'élection partielle du 7 juillet 1876. Défait en 1878. Décédé le 15 mars 1898 à Sherbrooke.



3. Narcisse Blais [1812 — 1888]. Né à Pointe-aux-Trembles, fils de Gabriel Blais et Marie Beaudry. Cultivateur; il avait épousé Adélaïde Châtillon en 1837 à Saint-Pie. Élu député libéral en 1878. Défait en 1881. Décédé le 18 mai 1888 à Saint-Pie, il y est inhumé.



4. Antoine Casavant (dit Ladébauche) [1826 — 1892] : Né à Saint-Hyacinthe, a d'abord épousé Rosalie Piedalue en 1850 à Saint-Mathias, puis Marie-Hermine Vachon, en secondes noces, à Saint-Pie. Président et directeur de la Société d'agriculture du comté de Bagot. Candidat conservateur défait en 1878 et à l'élection partielle du 3 juin 1879, il élu en 1881; ne s'est pas représenté en 1886. Décédé à Saint-Dominique, le 18 juillet 1872 où il est inhumé.

5. Joseph Pilon [1836 — 1909] : Né à Vaudreuil. Cultivateur, marchand et propriétaire d'un moulin, il fut maire d'Upton durant 37 ans et fut élu député libéral en 1886. Défait en 1890. Décédé à Upton le 18 avril 1909 où il est inhumé.



6. Milton McDonald [1848 — 1916] Né à Acton Vale. Cultivateur, président de la Société d'industrie laitière de la province. Maire d'Acton Vale et préfet du comté Bagot, il est élu député conservateur en 1890. Réélu en 1892 et 1897; ne s'est pas représenté en 1900. Décédé à Montréal en 1916, inhumé au cimetière Côtes-des-Neiges.



7. Frédéric-Hector Daigneault [1860 — 1933] : Né à St-Joseph-de-Chambly. Reçu médecin en 1884. Président des compagnies d'assurances Mutuelle du commerce, Mercantile, Nationale et Moderne dont les sièges sociaux étaient à Saint-Hyacinthe. Élu, sans opposition, en 1900 et 1904, il est réélu en 1908 et 1912. Démissionna le 3 janvier 1913. Décédé à Acton Vale le 26 février 1933 où il est inhumé.



8. Joseph-Émery Phaneuf [1863 — 1935] : Né à Saint-Hugues. Épicier de 1892 à 1905 puis marchand de foin. Élu député libéral, sans opposition, le 16 janvier 1913. Réélu en 1916, 1919, 1923, 1927 et 1931. Décédé en fonction en 1935 à Saint-Hugues où il était maire depuis 1917. Il y est inhumé.



9. Cyrille Dumaine [1897 — 1946] : Né à Saint-Hugues. Admis à la pratique du notariat en 1924, il exerça sa profession à Saint-Éphrem-d'Upton. Élu député libéral en 1935. Réélu en 1936. Défait à l'élection partielle du 16 février 1938, il reprend son siège en 1939 et 1944. Décédé en fonction le 11 octobre 1946 à Ottawa, il est inhumé à Saint-Éphrem-d'Upton.



10. Philippe Adam [1886 — 1963] : Né à Saint-Hyacinthe. Reçu médecin en 1912, il pratiqua à Québec, Acton Vale et Granby. Maire d'Acton Vale de 1934 à 1940. Candidat de l'Union nationale, il est défait en 1936 puis élu à l'élection partielle du 16 février 1938. Il n'a su se faire réélire en 1939 et 1944. Décédé à Outremont le 5 octobre 1963, il est inhumé au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.





BIBLIOTHÈQUE

**HORAIRE RÉGULIER
À PARTIR DU 2 SEPTEMBRE**

**RESPONSABLE : MARTINE GARON
450-772-2332**

NOUVEAUTÉS

Pour voir d'autres nouveautés, consultez le catalogue de la bibliothèque au www.villest-pie.ca

L'HORAIRE RÉGULIER DE LA BIBLIOTHÈQUE REPREND MARDI, LE 2 SEPTEMBRE.

Voici les heures d'ouverture en vigueur à partir de la fête du Travail jusqu'à la fête nationale :

Mardi, mercredi et jeudi de 11h30 à 16h30 et de 18h30 à 20h30 - Vendredi de 9h30 à 11h30 - Samedi de 10h à 14h



TRICOT JASETTE...

Découvrez et discutez tricot en compagnie de membres du Cercle des Fermières de Saint-Pie.

Les rencontres ont lieu le

jeudi à partir de 13 h 30 à la bibliothèque.

L'activité gratuite s'adresse à tous les âges et à tous les niveaux (débutant, intermédiaire, avancé). Ces ateliers de tricot libre sont offerts par des bénévoles. **BIENVENUE!**



Offre d'ateliers informatiques en collaboration avec l'organisme « La Puce »

Le projet offre une série d'activités sous forme d'ateliers de sensibilisation en groupe de 10 à 12 personnes d'une durée de 2h qui vont aborder des sujets comme les peurs et craintes face aux technologies, l'Intelligence artificielle, la cybersécurité etc.

Les formations proposées seront adaptées aux besoins et aux niveaux de compétences des personnes aînées, en utilisant des méthodes pédagogiques innovantes et interactives.

Lieu : à la salle multifonctionnelle de la bibliothèque municipale

Quand : 1^{ère} rencontre le mercredi 1^{er} octobre à 10h

Durée : 7 semaines

Places limitées. Inscription obligatoire. Pour information ou inscription contactez la responsable. **GRATUIT.**

HEURE DU CONTE

L'heure du conte revient! Chaque mois, une thématique différente est proposée. C'est une activité gratuite offerte à la bibliothèque municipale **pour les enfants de 3 à 8 ans**. La prochaine rencontre aura lieu fin septembre. Surveillez les annonces sur le site de la bibliothèque www.villest-pie.ca ou sur le Facebook des Loisirs de la Ville pour plus d'information sur les dates à venir.



Assistez à des activités originales spécialement conçues pour les Journées de la Culture. Laissez-vous surprendre! Notre activité sera dévoilée très bientôt.



LES ATELIERS DE CONVERSATION sont de retour avec Nadia!

Pour le plaisir et pour améliorer la conversation en anglais, joignez-vous à notre petit groupe. Les rencontres ont lieu **les jeudis soirs à 18h30 à partir de la mi-septembre**. Inscription obligatoire en téléphonant la responsable.



NOUVELLE EXPOSITION À LA BIBLIOTHÈQUE : ELENA (Hélène Fenu)

Voici sa démarche artistique :

« Enfant unique, j'aimais dessiner ce que je voyais dans la maison et les photos romans de ma mère. Au cours d'art plastiques du secondaire j'ai connu la gouache et le pastel et eu la chance de voir quelques-uns de mes dessins présentés à l'événement de fin d'année. C'est plusieurs années plus tard que j'ai découvert la peinture à l'huile avec Lionel Tourangeau, ça a suffi à me donner le goût de développer mes aptitudes. C'est à l'Atelier de Monique Côté que je continue à me perfectionner et m'amuser et ce depuis 2012. Maintenant établie à St-Pie, je travaille la peinture à l'huile depuis 25 ans et je crée mes propres couleurs. Je m'inspire de souvenirs et de photos prises lors de mes voyages à l'étranger et au Québec. Mon univers de création est rempli de ses sujets variés, paysages réalistes, personnages et animaux, sujets floraux ainsi qu'en noir et blanc. »



CAMP OURAGAN SAINT-PIE

La saison 2025 du camp Ouragan est déjà terminée! C'est 8 semaines de thématiques originales, d'activités colorées, de visites de spécialistes et de plaisir! Le Service des loisirs de la Ville de Saint-Pie tient à remercier toute l'équipe d'animation et de coordination pour ce bel été. Merci aux parents de nous faire confiance et aux enfants qui rendent ce camp de jour vivant!



ASTÉRIX Kiwi Glinky MARS LIMONADE Gougoune
Tournesol Vanille ANANAS
Oasis Basilic Clochette
Stitch CRAYOLA Pogo ROCKET Peanut SPRITE
CROCS SLUSH Lotus CHOCO Mentos Minnie
Spike CONFETTI Winnie Citronette Pistache Scooby-Doo
Simba TOUPIE YOUPI Flash Summer TCHOUPIE Salsa
AZUR

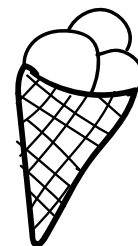


SAISON 2025 EN QUELQUES FAITS

- ✓ 2 CHEFS D'ÉQUIPE
- ✓ 23 ANIMATEURS ET ANIMATRICES
- ✓ 13 ACCOMPAGNEURSET ACCOMPAGNATRICES
- ✓ 170 ENFANTS EN MOYENNE PAR SEMAINE
- ✓ 8 THÉMATIQUES originales, colorées et différentes à chaque semaine (les métiers, beach party, super héros, etc.)
- ✓ VISITES de fournisseurs d'activités pour tous les jeunes (Animagerie et Motion Parc, théâtre, danse et karaté).
- ✓ Plusieurs activités offertes par des fournisseurs extérieurs (Défis des chefs, Jeunes en santé, Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, MRC des Maskoutains)



✓ DES SOURIRES,
DES FOUS RIRE,
DE BONS SOUVENIRS!





LOISIRS ET CULTURE

DES FRAIS DE 25 % SERONT AJOUTÉS POUR LES NON-RÉSIDENTS AUX TARIFS INDICQUÉS



INSCRIPTIONS au www.villest-pie.ca

PÉRIODE D'INSCRIPTIONS :

- ★ À partir du 20 août 2025 à 10 h via notre plateforme en ligne Qidigo.
- ★ Fin de la période d'inscription 12 sept. 2025



PAIEMENT :

Une plateforme de paiement par carte de crédit est intégrée à celle d'inscription. Le paiement est donc obligatoire pour procéder à l'inscription. Le reçu de transaction fera office de confirmation d'inscription. Nous communiquerons avec vous **uniquement si le cours est annulé**.

- › Inscription en ligne : carte de crédit et débit préautorisé.
- › Argent comptant : inscription en personne durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville.

ANNULATION :

Le Service des loisirs se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'horaire d'une activité sans avis préalable. Un nombre minimal de participants est requis pour démarrer les activités.

REMBOURSEMENT :

Si vous annulez votre inscription avant la date de début du cours, des frais d'administration de 10 \$ seront retenus de votre paiement. Si vous désirez abandonner un cours alors qu'il a débuté il est possible de le faire 2 jours ouvrables avant le 2^e cours. Dépassé ce délai, aucun remboursement ne sera possible, sauf sur présentation d'une preuve médicale démontrant l'impossibilité de pouvoir continuer à participer. Dans ces 2 cas, le montant des cours non suivis sera remboursé, mais des frais d'administration de 10 \$ vous seront imposés.

Toute demande de remboursement devra être faite au courriel suivant : coordo.loisirs@villest-pie.ca

En cas de paiement en ligne par débit préautorisé refusé pour fonds insuffisants, des frais de 25 \$ s'appliqueront. Un délai de quelques jours est à prévoir pour la confirmation des fonds.

*** NOUVEAUTÉ ***

Vous aurez la possibilité d'effectuer le paiement de vos inscriptions en 2 versements, soit 50 % à l'inscription et 50 % le 3 octobre 2025. À noter que le 2^e paiement sera pris automatiquement selon la méthode de paiement initiale.

POUR INFORMATIONS :

450 772-2488 poste 227 ou coordo.loisirs@villest-pie.ca
La programmation est également disponible sur le site Internet de la Ville de Saint-Pie au www.villest-pie.ca

PROGRAMMATION

ADULTE Automne 2025

À APPORTER



Activités	Dates	Horaires	Lieux	Nb de cours	Prix résident	Nb de personnes
Cuisses abdos fessiers Par Amélie Martin	Du 15 sept. au 8 déc. <i>Pause le 3 mars</i>	Lundi 19 h 30 à 20 h 20		12	90 \$	Min. : 15 Max. : 30
Essentrics/Stretching Par Amélie Martin	Du 16 sept. au 2 déc. <i>Pause le 6 mars</i>	Mardi 9 h 30 à 10 h 30	Joli Site 920, Petit rang Saint-François	12	90 \$	Min. : 7 Max. : 20
Cardio – Tonus Par Amélie Martin	Du 16 sept. au 2 déc. <i>Pause le 4 mars</i>	Mardi 19 h à 20 h		12	90 \$	Min. : 15 Max. : 30
Yoga Par Dominique Tremblay	Du 17 sept. au 3 déc. <i>Pause le 5 mars</i>	Mercredi 18 h à 19 h 30	Local de la FADOQ 301, rue Notre-Dame	12	114 \$	Min. : 13 Max. : 20
Volleyball	Du 17 sept. au 3 déc. <i>Pause le 5 mars</i>	Mercredi 19 h 30 à 21 h 45	Centre sportif et culturel Gymnase Desjardins 50, avenue Garneau	14	70 \$	Min. : 12 Max. : 18
Mise en forme Par Amélie Martin	Du 17 sept. au 3 déc. <i>Pause le 5 mars</i>	Judi 9 h 30 à 10 h 20	Joli Site 920, Petit rang Saint-François	12	90 \$	Min. : 7 Max. : 20
Essentrics/Stretching Par Amélie Martin	Du 18 sept. au 4 déc. <i>Pause le 5 mars</i>	Judi 10 h 30 à 11 h 30		12	90 \$	Min. : 7 Max. : 20

ACTIVITÉS LIBRES Automne 2025

À APPORTER



Activités	Dates	Horaires	Lieux	Nb de cours	Prix résident	Nb de terrains
Pickleball adulte Apportez votre propre équipement. Quelques raquettes sont disponibles en prêt pour initiation.	Du 16 sept. au 16 déc.	Mardi 18 h 15 à 21 h 15				
	Du 18 sept. au 18 déc.	Judi 18 h 15 à 20 h	Centre sportif et culturel Gymnase Desjardins 50, avenue Garneau	14	3 \$ payable à la fois	4 terrains
Pickleball parent/enfant	Du 17 sept. au 17 déc.	Mercredi 18 h 15 à 19 h 30				
Abonnement Pickleball libre 2025	Les cartes seront produites tous les mardis matin et disponibles au Centre sportif le soir même. Une fois la carte d'abonnement remise, l'usager en a la pleine responsabilité. Les abonnements sont valides à partir de la date d'achat jusqu'au 31 décembre 2025 inclusivement. Au-delà de cette date, les séances non utilisées ne pourront pas être reportées à l'année suivante ni remboursées.			10	28 \$	
				24	65 \$	



PROGRAMMATION JEUNESSE ET FAMILIALE

Automne 2025

À APPORTER



Activités	Dates	Horaires	Lieux	Nombre de cours	Prix résident	Nombre de personnes
*** NOUVEAUTÉS *** Parcours moteur (2-5 ans) Avec Jennifer Thibodeau	Du 21 sept. au 30 nov. <i>Pause le 13 oct.</i>	Dimanche 9 h à 10 h		10	50 \$	Min. : 8 Max. : 20
Découverte danse Hip Hop (3-5 ans) Studio Hipnoze	Du 15 sept. au 8 déc. <i>Pause le 13 oct.</i>	Lundi 18 h à 18 h 45	Salle des miroirs Pavillon des loisirs 165, rue Lacasse	12	113 \$	Min. : 7 Max. : 15
Découverte danse Hip Hop (6-9 ans) Studio Hipnoze		Lundi 18 h 45 à 19 h 45		12	150 \$	Min. : 7 Max. : 15
Théâtre créatif 7-9 ans Isabelle Villeneuve	15 sept. au 27 oct. <i>Pause le 13 oct.</i>	Lundi 18 h à 19 h	Salle multifonctionnelle Bibliothèque (sous-sol) 65-A avenue St-François	6	60 \$	Min. : 6 Max. : 12
Théâtre créatif 10-12 ans Isabelle Villeneuve		Lundi 19 h 15 à 20 h 15		6	60 \$	Min. : 6 Max. : 12
Karaté libre* Sensei Patrick Desrosiers	15 sept. au 15 déc. <i>Pause le 13 oct.</i>	Lundi 18 h 45 à 19 h 45	Pavillon Bon-Séjour – Gymnase 145, rue de la Présentation	13	104 \$	Min. : 13 Max. : 30
Karaté avancé* (Ceinture bleue et plus) Sensei Patrick Desrosiers		Lundi 19 h 45 à 20 h 45		13	104 \$	Min. : 13 Max. : 30
Karaté* Débutant Sensei Patrick Desrosiers	Du 17 sept. au 17 déc.	Mercredi 18 h 45 à 19 h 45		14	112 \$	Min. : 13 Max. : 30
Karaté (7 et +) * Intermédiaire Sensei Patrick Desrosiers		Mercredi 19 h 45 à 20 h 45		14	112 \$	Min. : 13 Max. : 30
Multi sports 7-11 ans Mentos et Toupie	Du 18 sept. au 4 déc. <i>Pause le 5 mars</i>	Jeudi 18 h 30 à 19 h 30	Pavillon Bon-Séjour – Gymnase 145, rue de la Présentation	12	78 \$	Min. : 12 Max. : 18
Mini gym avec parent 3 ans	Du 20 sept. au 13 déc. <i>Pause le 11 oct.</i>	Samedi 9 h à 9 h 45	Pavillon Bon-Séjour – Gymnase 145, rue de la Présentation	12	59 \$	Min. : 6 Max. : 10
Initiation à la gym 4-5 ans		Samedi 10 h à 10 h 45		12	59 \$	Min. : 6 Max. : 14
Initiation à la gym 6-8 ans		Samedi 11 h à 12 h		12	78 \$	Min. : 6 Max. : 14
Cours de gym 9-12 ans		Samedi 12 h à 13 h		12	78 \$	Min. : 6 Max. : 14

*Pour tous les cours de karaté :

- Les adultes sont les bienvenus
- Des frais supplémentaires sont à prévoir pour les passages de ceinture.
- Kimono et équipement non inclus (doit être acheté auprès du professeur)
- Un rabais de 10 \$ sera offert à l'inscription de 2 cours de karaté pour une même personne.

COURS JEUNESSE

Automne 2025

À APPORTER



Activités	Dates	Horaires	Lieux	Nb de cours	Prix résident	Nb de personnes
Cours de gardiens avertis	29 novembre	Samedi 8 h à 16 h	Salle multifonctionnelle Bibliothèque municipale 65-A, avenue St-François	1	55 \$	Min. : 8 Max. : 15
Cours prêts à rester seuls	30 novembre	Dimanche 9 h à 15 h		1	50 \$	Min. : 8 Max. : 15



LOISIRS ET CULTURE



LE TOURNOI :

- ▶ Mixte 3v3 (une fille en tout temps sur le jeu)
- ▶ 500\$ par équipe (50\$/joueur)
- ▶ Prix pour les gagnants
- ▶ Tirage de prix de présence
- ▶ Bar et mini cantine sur place

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS :

Julie Nicolas 450 772-2488 p.236
ou loisirs@villest-pie.ca



VIE COMMUNAUTAIRE

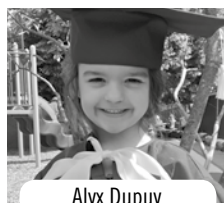
Bonne rentrée à la maternelle à tous nos petits finissants !



Alice St-Pierre



Alicia Roussel



Alyx Dupuy



Amilia Caron



Anna
Samson-Boucher



Auguste Bousquet



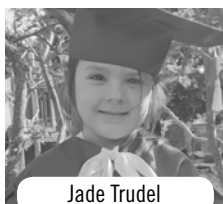
Enzo Bilodeau



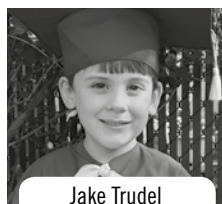
Florence
Duchesneau



Gabriel Ben Saad



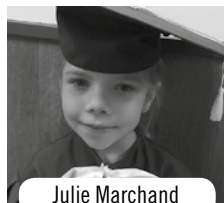
Jade Trudel



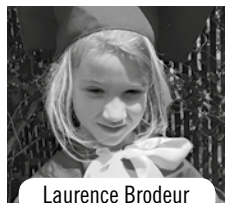
Jake Trudel



Jeanne Blanchard



Julie Marchand



Laurence Brodeur



Léa-Rose Laliberté



Lou Rivard



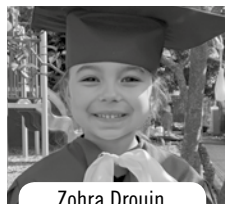
Luna-Ève Charland



Raphaël St-Jacques



Thomas Roy



Zohra Drouin



NOS ORGANISMES LOCAUX



	CATÉCHÈSE Mme Karmen St-Pierre	450 772-1052
	ENTRAIDE ST-PIE M. Claude Cloutier (mardi) Mme Johanne St-Pierre	450 772-5333 450 772-5574
	CENTRE DE LA FAMILLE ST-PIE	450 772-6828
	FADOQ Mme Jacqueline Therrien Lachance	450 772-5226
	CERCLE DE FERMIERES Mme Thérèse Sansoucy	450 772-2741
	POPOTE ROULANTE (CBSH)	450 773-4966 #1035
	CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 2958 M. Patrice Caya	450 888-2969
	LIGUE DE BALLE FÉMININE Mme Ariane Beaudry	450 388-0089
	CHORALE ST-PIE Mme Roseline Poirier	450 502-5106
	LIGUE DE BALLE DU VENDREDI M. Claude Clavet	450 502-2778
	CONSEIL DE LA FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINT-PIE Secrétariat	450 772-2440
	LIGUE DE PÉTANQUE Reynald Pomerleau	450 772-2904
	ALCOOLIQUE ANONYME	1 866-544-6322

VIE COMMUNAUTAIRE



ALCOOLIQUE ANONYME

Tu crois avoir un problème d'alcool?
ALCOOLIQUE ANONYME est là pour t'aider.

Ligne d'aide : 1 866-544-6322

Réunion à Saint-Pie **tous les jeudis soir à 19 h 30** à la sacristie de l'église.

Entrée et stationnement sur le côté arrière de l'église.

Téléchargez l'application MEETING GUIDE sur votre appareil cellulaire pour obtenir la liste de toutes les réunions partout dans le monde.



CERCLE des fermières

Septembre est de retour, et nos rencontres mensuelles recommencent. Donc, le **10 septembre 2025 à 13h30**, le comité du Cercle de Fermières vous attend au 301, rue Notre-Dame. Nous serons heureuses de vous accueillir et vous revoir. **Bienvenue à toutes celles intéressées à se joindre à nous.**

Pour toute question, contactez Thérèse Sansoucy
au **450-772-2741**



VIE COMMUNAUTAIRE

BRUNCH PAROISSIAL ANNUEL



Entièrement au profit de l'Église de Saint-Pie.
Grâce à la participation des Chevaliers de Colomb



AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL

50, avenue Garneau – Saint- Pie

Le 21 septembre 2025 de 9 h à 12 h 30

BILLETS DISPONIBLES : au presbytère, auprès des marguilliers, à l'arrière de l'église à la fin des offices religieux des dimanches du mois de septembre ou à l'entrée le jour de l'événement.

PRIX : Adulte : 12\$ (*Argent comptant seulement*)

Enfants 4 à 11 ans : 5\$ (si vous avez plus de deux enfants, le troisième et plus mangeront gratuitement)

3 ans et moins : **Gratuit**



AU MENU :

Rôties, jambon, saucisses, saucisson de bologne, fèves au lard, œufs, patates rôties, fromage et crudités, une grande variété de desserts maison, jus et café.

CÉLÉBRATION DOMINICALE du 14 septembre 2025 à 10h30

Messe au cimetière (*si la température le permet*)
Apportez vos chaises, on vous attend!

Mettre à vos agendas :

samedi le 18 octobre 2025,

concert d'orgue gratuit à l'église de Saint-Pie!

Monsieur Francis Gagnon accompagné de son fils au saxophone.

Tous les détails seront dans la prochaine parution d'octobre 2025.



Bonjour à tous

Nos activités se déroulent au 301 rue Notre-Dame, Saint-Pie.

SOUPER BINGO

le lundi 15 septembre 2025 à 19 h

Le café, les croustilles et les grignotines sont vendues sur place. Bienvenue à tous (18 +)

Informez-vous auprès de Johanne au 450 230-1395

CARTES

les cartes commenceront le **8 septembre 2025**. Nous jouons au whist tous les lundis 13h30. Collation faite maison sur place et prix de participation pour tous. Ambiance amicale, nous vous invitons à vous joindre à nous.

LOCATION

de salle pour toute occasion (réunion, funérailles, rencontre familiale, repas de fête d'anniversaire, mariage, avec ou sans repas)

REJOINDRE : Grégoire Couture
450 779-1260 ou 450 230-1395

COURS

de danse commenceront le **1^{er} septembre 2025 de 19h à 20h**



C'est le temps des inscriptions
à la catéchèse

Qui peut s'inscrire ?

Un enfant qui a 8 ans avant le 1er octobre de l'année en cours.

Comment s'inscrire ?

Vous devez compléter le formulaire sur
www.catechese.ca

Pour toutes autres questions, contactez nous à
catechese22stpie@gmail.com.

Date limite : 1er septembre



**La Popote
roulante**
Propulsée par Desjardins

SERVICE DE LIVRAISON DE REPAS CHAUDS ET CONGELÉS À PRIX ABORDABLES

Destiné à des personnes âgées
ou en perte d'autonomie habitant
sur le territoire de la MRC des
Maskoutains

Les repas chauds
comprennent
8,75\$* soupe
plat principal
dessert
*Prix sujet
à changement

**COMMANDE
ET LIVRAISON**

DU LUNDI AU VENDREDI
450 773-4966 POSTE 1035



Consultez notre calendrier de menus
et la liste de nos produits congelés

Une initiative du
Centre de bénévolat de Saint-Hyacinthe
cbsb.ca



**Centre de bénévolat
de Saint-Hyacinthe**

09-24

VENTE SPÉCIALE LE SAMEDI SEULEMENT : SAC DE VÊTEMENTS À MOITIÉ PRIX



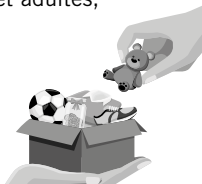
**301C, RUE NOTRE-DAME,
COUR ARRIÈRE RUE ROY**
Johanne St-Pierre : **450 772-5574**
Local les mardis : **450 772-5333**

LA BOUTIQUE EST OUVERTE :

Le premier samedi de chaque mois de 9 h à midi /
Tous les mardis de 13 h à 16 h - Sur appel

Nous avons beaucoup d'**articles à prix modique** comme vaisselle,
articles de sports, jouets, vêtements pour enfants et adultes,
habits de neige, bottes, souliers, livres, jeux de
société, meubles, cadres, etc.

Veuillez prendre note que la **section «boutique»**
est ouverte à tous. Les profits vont pour l'aide
alimentaire. En tout temps, sacs verts 1 \$/livre.



**POUR LES DONS DE MEUBLES ET GROS ARTICLES,
APPELER AVANT DE VOUS RENDRE**



70 av. Saint-François, Saint-Pie
450 772-6828
www.centredelafamillestpie.com
Surveillez notre page

Service aux aînés:

- Session cardio-aîné du 8 septembre au 15 décembre à la salle communautaire de L'Ombre des pins. Gratuit pour tous. Tous les lundis de 10h à 11h
- Club de marche tous les mercredis de 10h à 11h, jusqu'au dernier mercredi de novembre, inclusivement.
- Café-Causerie le 9 septembre à la salle communautaire de L'Ombre des pins de 13h à 15h30.
- Café-Causerie mardi 23 septembre à la bibliothèque municipale de St-Pie de 13h à 15h30. Nous recevons Monsieur Cartier qui viendra nous parler de l'AQDR (Association des retraités du Québec)

Espace Ados (11 à 17 ans): Reprise des activités le jeudi 4 septembre à 17h.

Activité Parent-Enfants: Reprise des activités le jeudi 4 septembre à 9h

Cuisine en folie: reprise des activités le jeudi 4 septembre.

Halte-répét « Un moment pour moi » : Reprise des activités le 30 août 2025.

Opération Septembre en collaboration avec Centraide Richelieu revient cette année afin d'offrir un remboursement des effets scolaires éligibles aux familles. Vous devez avoir vos factures.

Contactez-nous pour plus d'informations!

**POUR ACCÉDER FACILEMENT
À NOTRE SITE WEB**





Votre calendrier - SEPTEMBRE 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 FÊTE DU TRAVAIL BUREAUX MUNICIPAUX FERMÉS Catéchèse : date limite d'inscription FADOQ : Début des cours de danse	2 BIBLI : RETOUR DE L'HORAIRE RÉGULIER Entraide : ouvert 13 h à 16 h Conseil municipal Séance à 19 h	3 Centre de la famille : Club de marche débuté	4 AA Centre de la famille : Retour des activités enfants/ados Collecte de matières organiques 0	5 Collecte de déchets D	6 COLLECTE DE RDD SAINT-HYACINTHE
7 Pleine lune	8 FADOQ : Cartes Centre de la famille : Début session cardio-ainé	9 Centre de la famille : Café-causerie Entraide : ouvert 13 h à 16 h	10 Cercle des fermières : rencontre mensuelle	11 Tricot Jasette AA Collecte de matières organiques 0	12 Collecte de matières recyclables R	13 COLLECTE DE RDD ACTON VALE TOURNOI DE DEK HOCKEY DÉFI DANS L'CHAMPS
14 	15 FADOQ : Souper bingo + cartes SESSION D'AUTOMNE : DÉBUT DES ACTIVITÉS	16 Entraide : ouvert 13 h à 16 h	17	18 Ateliers de conversation en anglais AA Collecte de matières organiques 0	19 Collecte de déchets D	20
21 BRUNCH PAROISSIAL ANNUEL	22 FADOQ : Cartes	23 Centre de la famille : Café-causerie Entraide : ouvert 13 h à 16 h	24	25 Ateliers de conversation en anglais AA Collecte de matières organiques 0	26 Journées de la culture Collecte de matières recyclables R	27 Journées de la culture
28 Journées de la culture	29 	30 Entraide : ouvert 13 h à 16 h				
	FADOQ : Cartes					O = Organique R = Recyclable D = Déchet